Brevet Supérieur de Capacité pour l'Enseignement Primaire.

Numéro d'inventaire : 2008.00057 Auteur(s) : Marie-Reine Gacon Type de document : diplôme Éditeur : Académie d'Orléans Imprimeur : Berger-Levrault Date de création : 1963

Description : Feuille de papier jaunie. Trace de pliure. Cadre de frise. Texte imprimé aveec

mentions manuscrites. Timbre à l'encre. Paraphes. **Mesures** : hauteur : 240 mm ; largeur : 320 mm **Notes** : Brevet supérieur délivré le 11 octobre 1963.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire **Niveau** : Post-élémentaire

Nom de la commune : Chartres Nom du département : Eure-et-Loir Autres descriptions : Langue : Français

Lieux: Eure-et-Loir, Chartres

1/2



	ACADÉMIE DÉPARTEMENT
d	Orlians RÉPUBLIQUE FRANÇAISE d'Agure et April
0	
	BREVET SUPÉRIEUR DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

	Le Recteur de l'Académie d'Orleans
	Attendu que Mademoiselle Gacon, havie est titulaire du Grevet Superioin - 1 in partie
ob	bienu le chai 1962 d à Rabat département harac
	VU la loi du 30 octobre 1886 ; VU la loi du 3 août 1926 ;
	VU la loi nº 51-515 du 8 mai 1951 ;
	VU la loi n° 58-520 du 3 juin 1958 ; VU l'ordonnance n° 58-864 du 20 septembre 1958 ; VU l'article 121 du décret organique du 18 janvier 1887 ;
	VU l'earticle 12,1 du decret organique du 18 janvier 1887 ; VU les articles 136, 140, 143 et 144 de l'arrêté organique du 18 janvier 1887 ; VU l'arrêté du 14 octobre 1958 ;
	VU l'arrêté du 5 janvier 1959 ;
	VU le procès-verbal de l'examen subl par l'impétrant (e) dans les conditions déterminées par les décrets et arrêtés sus-visés :
-10	VU le certificat en date du 28 Mai 1968 par lequel la Commission d'examen siégeant à Flabolise feartement have pour la 100 session de 1963, atteste que Mademoirelle Gracon
	é (e) le 1/2 mai 1935 à flep département lyrie département lyrie
	été jugé (e) apte à obtenir le Brevet Supérjeur de Capacité pour l'Enseignement primaire.
	Délivré à Mademoiselle Gacon haire Reine le présent Brevet Supérieur de Capacité
Fa	Signature de l'Impétrant.
	l'Inspecteur d'Académie Délégué,
	Signé:
	In facon to LOIR 5
	VOADEM!